



# ***SOCIETE DES AMIS DE SAINT-SYLVESTRE ET DE L'ABBAYE DE GRANDMONT***

***Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 août 2019***

Le 24 août 2019, à 15 heures, dans la salle des fêtes de Saint-Sylvestre, s'est déroulée l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de la Société des Amis de Saint-Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont (SASSAG).

Etaient présents 76 membres (et 68 représentés) qui ont pu prendre part aux délibérations de cette AGO.

Les différents points qui étaient portés à l'ordre du jour ont pu être abordés.

Après quelques mots d'accueil de notre Président Jean-François Mougnaud, celui-ci a tenu à remercier un certain nombre de personnes qui ont participé de façon efficace à la vie de l'association pendant le cours de l'année 2018. Monsieur le Professeur Ph. Racinet, pour son travail et celui de toute son équipe au cours des périodes de fouilles, d'analyse et de rédaction du compte-rendu correspondant (l'intégralité de ce rapport est disponible sur le site « sassag.com »), Monsieur Bernaben pour son implication dans l'obtention des aides de la DRAC et de la région, Monsieur Leycuras (Maire de Saint-Sylvestre, représenté par Monsieur Claude Biron) pour son aide logistique et financière, Gilles Valleton pour sa contribution à la présentation de l'histoire de l'Abbaye aux visiteurs du site et à tous les autres membres qu'ils appartiennent au conseil d'administration ou non qui ont activement participé aux différentes activités de l'association, dont les prestations de débroussaillage.

A suivi un commentaire des comptes de l'association pour l'exercice 2018 :

- Le résultat d'exploitation de l'exercice est négatif, mais la subvention de la DRAC, au titre de l'exercice 2018 n'est parvenue à l'association qu'en 2019
- Au niveau des recettes, vos cotisations ont été de 4 937 €, la vente des livres a représenté 504 €, la recette du concert 2018 s'est élevée à 1 889€
- Dans le cadre des dépenses, la participation de SASSAG aux travaux de fouilles a été de 4 000 €, les frais de débroussaillage et d'entretien ont été de 2 350 €, le concert a eu un coût de 1 367 €, les frais de publicité ont été de 600 €, les frais divers se sont élevés à environ 600 €.
- Vous tous, adhérents êtes remerciés pour votre générosité et encouragés à faire adhérer toutes les personnes souhaitant s'associer à notre mission !

Le Professeur Ph. Racinet est ensuite intervenu, afin de présenter à l'Assemblée, un résumé de l'activité, des découvertes de la période de fouilles de juillet 2019. Avec le professionnalisme qu'on lui connaît et sa verve, il a illustré son propos avec brio et posé pour la prochaine campagne de fouilles les perspectives et les nouvelles questions qui sont apparues (Voir le résumé de la présentation).

Dominique Valleton, nouveau webmestre (administrateur de site) a effectué une présentation de l'organisation du nouveau site « sassag.com » et invité les adhérents à le visiter et à apporter toutes leurs suggestions.

**Le Président n'a pas souhaité faire un trop long bilan des activités passées mais a lu un texte résumant l'état d'esprit et les axes suivis pendant les nombreuses années de vie de la SASSAG :**

*« Lorsque l'enfant naît, il ne sait rien. Il lui faudra toute sa vie pour apprendre, acquérir, découvrir, tout ce qu'il a fallu tant de siècles et tant de génie pour créer le monde dans lequel il naît. C'est pourquoi il a besoin de professeurs, de guides, pour étudier et découvrir ce que ses anciens ont réalisé. L'éducation et l'enseignement, c'est ce qui l'aidera à acquérir une perfection de pensée et de vie, c'est à dire le patrimoine de civilisation accumulé par les efforts de tant de générations.*

*C'est grâce à cet héritage que nous ne sommes pas des sauvages, mais des êtres civilisés. Nous avons tant à apprendre de ceux qui nous ont précédés.*

*Ainsi en est-il de ces fouilles qui ont tellement à nous apprendre sur la vie de ces hommes. Certes, ce n'était qu'un tout petit groupe d'hommes, mais ce groupe a beaucoup marqué notre histoire, et en particulier notre Limousin et son patrimoine. »*

**Puis est venue l'heure du renouvellement complet du bureau de l'Assemblée. Le Président, le vice-Président et le secrétaire ne souhaitant pas se re-présenter, il a été fait appel à candidature à ces postes.**

- **François Mougnaud a proposé sa candidature au poste de Président, ce qui a été accepté à l'unanimité des membres de l'Assemblée.**
- **Jean-Paul Morlier, a proposé sa candidature au poste de vice-Président, ce qui a été accepté à l'unanimité des membres de l'Assemblée, il sera le représentant de la SASSAG auprès de la communauté de communes « ELAN ».**
- **Françoise Chevin, membre sortant, a proposé sa candidature au poste de Trésorier, ce qui a été accepté à l'unanimité des membres de l'Assemblée.**
- **Gérard Chevin, membre sortant, a proposé sa candidature au poste d'Archiviste, ce qui a été accepté à l'unanimité des membres de l'Assemblée.**
- **Dominique Valleton a proposé sa candidature au poste de Secrétaire, ce qui a été accepté à l'unanimité des membres de l'Assemblée.**

**Chacun des membres du nouveau bureau a effectué une brève présentation de sa personne et de son attachement à la terre de Saint-Sylvestre.**

**Par ailleurs, Bernard Jusserand s'est vu confier la mission de représenter la SASSAG auprès du comité scientifique.**

**Enfin, le Président sortant, Jean-François Mougnaud a été nommé au poste de Président d'honneur de la SASSAG.**

**Il a présenté le spectacle donné à la grange aux moines du petit Coudier, à l'initiative de l'Association, ce même jour à 19h. Il s'agit de la pièce de théâtre « Le pire, ce sont les nuits ...», adaptée du livre de Kent Haruf, « Nos âmes la nuit ».**

**Il a, enfin, souhaité offrir un « pot » de remerciement et non d'adieu, à tous les présents !**

**L'AGO a été clôturée par notre nouveau Président à 18h.**

**N'oubliez pas de noter sur vos agendas que la prochaine Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le 29 août 2020.**